

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ Ville de Montivilliers- Service Manifestations Publiques

OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toutes les réservations, achats de billets de spectacles ou événements culturels, achats de pass dans le cadre de la saison 2019-2020 « Sortir à Montivilliers », effectués auprès du service Manifestations Publiques pour la ville de Montivilliers.

Elles sont susceptibles de modifications sans préavis. En cas de modification, les conditions applicables seront celles en vigueur au moment du règlement complet des billets ou de la confirmation écrite des conditions de la réservation adressée au client par la ville de Montivilliers. La réservation ou l'achat de billets et d'abonnements implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions de vente consultables à l'accueil de la salle Michel Vallery.

BILLETTERIE

Article 1 – Généralités

La ville de Montivilliers se réserve le droit d'augmenter ou de réduire le nombre de places en vente sans préavis.

Article 2 – Points de vente

Le service Manifestations Publiques administre pour la ville de Montivilliers deux points de vente :

- **Billetterie en ligne sur : billetterie.ville-montivilliers.fr**

Chaque billet en vente constitue un droit d'entrée dématérialisé (billet électronique). L'acheteur est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des places souhaitées. La vente de billets en ligne est automatiquement clôturée 90 minutes avant le début de la manifestation.

- **Billetterie au guichet : Salle Michel Vallery**

Le guichet de la billetterie à l'accueil de la salle Michel Vallery est ouverte le mercredi de 9h30 à 12h30 et les soirs de spectacles, 30 minutes à 1h avant le début de chaque spectacle.

Réservations et achats possibles sur place, par téléphone ou par courrier.

Des distributeurs commercialisent également une billetterie pour les événements du service Manifestations Publiques : FNAC, TICKETNET. L'achat de places auprès de ces distributeurs est soumis à leurs propres Conditions Générales de Vente. Une commission est prélevée à la vente en sus des tarifs appliqués par la ville de Montivilliers.

Article 3 – Pass

Les pass donnent accès à un tarif avantageux aux spectacles. Il sont valables le temps des spectacles auxquels ils donnent accès. Il consiste en l'achat nominatif d'au moins 2 à 4 spectacles en fonction d'une thématique ou en fonction de la saison (hors spectacles gratuits). Il existe différents types de pass :

Pass Pass (2 spectacles de Magie) : 23 €
Pass classique (3 spectacles de musique classique) : 32 €
Pass Théâtre (3 spectacles de théâtre) : 32 €
Pass Mic et Mouse (2 jours) : 20 €

Une formule 4 spectacles au choix est disponible

Vous pouvez choisir 4 spectacles dans la programmation hormis les spectacles se déroulant au gymnase C.Gand. Cela ne vous coutera que 42 €. Cette formule prend fin le 1^{er} février 2020.

Les pass sont traités par ordre de réception à l'accueil de la salle Michel Vallery ; en temps réel pour les pass pris en ligne. Quand un pass est délivré, ses billets comportent un numéro une preuve d'achat. Ces billets sont nominatifs et incessibles, et ne sont ni échangeables, ni remboursables, en partie ou en totalité.

[Article 4 – Tarifs](#)

Le prix des billets et prestations s'entend en euros, toutes taxes comprises. Les frais correspondant au traitement électronique de la commande et à la commission pour paiement par carte bancaire sont versés aux prestataires correspondants et assurés en totalité par la ville de Montivilliers.

Tarifs réduits : La réservation à tous les tarifs réduits (autres que Plein et Gratuit) induit la présentation par le détenteur du billet d'un justificatif en cours de validité le jour du spectacle ou de l'activité. L'achat de tous pass induit en sus la présentation par le détenteur du billet d'un justificatif d'identité le jour du spectacle ou de l'activité, le pass étant nominatif et incessible.

Aucune réduction n'est applicable après le paiement de la commande.

Détail des tarifs

- Plein tarif : 18 €
- Tarif réduit 12 €
- Personnes sans emploi sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois; Etudiants sur présentation d'un justificatif en cours de validité ; groupes à partir de 12 personnes ; groupes des Centres sociaux de la ville de Montivilliers.
- Tarif jeune (6 à 17 ans) 5 € ou 10 € en fonction du spectacle
- Tarif CE : 13 à 27 € selon le spectacle. Le tarif s'applique aux comités d'entreprises partenaires.

- Gratuit : pour certains spectacles ou activités, dans la limite des places disponibles.

Pour les billets achetés par courrier :

Mode de règlement : chèque à l'ordre du Trésor Public :

L'encaissement est conditionné à la réception d'un justificatif de réduction le cas échéant.

Mode de retrait : au choix, vous recevez vos e-billets par mail à l'adresse de messagerie indiquée lors de votre achat, ou vous retirez vos billets à l'accueil sur présentation d'une pièce d'identité.

Pour les billets achetés par téléphone :

Mode de règlement : carte bancaire (vente à distance)

Mode de retrait : au choix, vous recevez vos e-billets par mail à l'adresse de messagerie indiquée lors de votre achat, ou vous retirez vos billets à l'accueil sur présentation d'une pièce d'identité, assortie d'un justificatif de réduction le cas échéant.

La création d'un compte client permet également de télécharger ses billets sur son compte, que ces billets aient été achetés en ligne, à l'accueil, par courrier ou par téléphone.

Article 6 - Paiement Sécurisé

Le paiement en ligne et par téléphone (vente à distance) s'effectue uniquement par carte bancaire. Les informations fournies lors de la saisie des coordonnées bancaires font l'objet d'un cryptage de la part de l'opérateur en charge des transactions. En aucun cas les informations concernant les cartes bancaires ne transitent sur le réseau ou sur le serveur Sortir à Montivilliers. A défaut d'autorisation de paiement, la commande n'est pas mise à la disposition du client. Seule la réception du paiement engage la ville de Montivilliers à fournir les billets et prestations commandés.

Article 7 – Revente des billets

La revente des billets achetés auprès de la ville de Montivilliers est interdite (Loi du 27 juin 1919).

Article 8 - Annulation et remboursement

Les transactions doivent être contrôlées par le client avant leur paiement. Les réclamations ultérieures ne pourront être prise en compte. Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets de spectacles, abonnements aux spectacles diffusés ou produits par la ville de Montivilliers ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

Les billets de spectacles ne sont ni repris, ni échangés même en cas de perte ou de vol, de changement de programme ou de distribution indépendante de notre volonté (Loi du 27 juin 1919).

En cas d'annulation de la représentation du fait de l'organisateur, les billets peuvent être :

- échangés pour une autre date du même spectacle, ou d'un spectacle différent de la saison de tarif équivalent ou supérieur s'il s'agit d'une représentation unique, en fonction de la disponibilité des places.

- remboursés s'il s'agit d'une représentation unique, dans le délai communiqué au client lors de l'annonce de l'annulation de la représentation. En cas d'interruption d'une représentation après la première moitié d'un spectacle, les billets ne peuvent être ni repris, ni échangés pour une autre date, ni remboursés.

2. ACCUEIL

Article 9 – Placement, horaires et lieux de représentations

Le placement en salle est libre. L'ouverture des portes les jours de spectacles s'effectue généralement 30 minutes avant l'heure indiquée sur les billets. Les spectacles débutent à l'heure précise. Après cet horaire, la ville de Montivilliers ne peut garantir l'accès à la salle ni aux places réservées. La ville de Montivilliers se réserve le droit de ne pas accepter les retardataires. Lors du contrôle du billet, il peut vous être demandé de produire un justificatif d'identité, un justificatif de réduction le cas échéant, de vous soumettre à une palpation de sécurité. L'entrée en salle de tout objet non autorisé peut être refusée.

Le refus de se soumettre à de tels contrôles ne saurait en aucun cas ouvrir le droit au remboursement des billets ou prestations réservées. Il est interdit d'apporter boissons et nourriture dans la salle de spectacle, excepté pour les concerts version debout où cela est toléré. Sauf consigne contraire, les téléphones portables doivent être systématiquement éteints, les photos et enregistrements audio et vidéo sont strictement interdits.

Article 10 – Contrôle des billets

L'accès à l'événement est soumis au contrôle de validité de votre billet. Le contrôle des billets imprimés ou téléchargés est réalisé par des appareils lecteurs de code barre lors de l'accès à l'événement pour lequel ils sont valables. Un billet est uniquement valable pour la manifestation à laquelle il donne droit. Ces informations sont mentionnées sur le billet : le nom du spectacle, le lieu de la manifestation, la date de la manifestation, l'heure précise de la manifestation. Passée l'heure de début, l'accès à l'événement n'est plus garanti et ne donne droit à aucun remboursement.

Concernant les billets imprimés par l'acheteur, les informations figurant sur le billet ainsi que le code barre doivent être bien lisibles. **Les billets illisibles, endommagés, souillés ou imprimés de façon incomplète ne seront pas acceptés et non valables.** L'acheteur devra par ailleurs veiller au bon affichage et à la bonne lisibilité des informations sur son téléphone mobile. Lors du contrôle, le détenteur d'un billet de tarifs réduits (autres que Plein et Gratuit) doit obligatoirement être muni d'un justificatif.

Dans le cas contraire, l'accès à l'événement peut être refusé. L'identité du détenteur d'un billet Pass doit correspondre à l'identité du détenteur du Pass, les billets étant nominatifs et incessibles. Une pièce d'identité peut être demandée lors du contrôle et conditionner l'accès

à l'événement. De même, si l'âge du détenteur du billet est significativement inférieur à l'âge minimum indiqué pour l'événement, l'accès peut être refusé.

Article 11 – Fraude

Les billets sont pourvus d'un code barre unique. La validité des billets est contrôlée et enregistrée à l'entrée en salle à l'aide de lecteurs de code barre. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. Il est strictement interdit de contrefaire, dupliquer ou reproduire un billet électronique. La reproduction et l'utilisation de la copie de ce billet sont passibles de poursuites pénales.

La ville de Montivilliers se réserve le droit de refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet imprimable sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement à un détenteur d'une impression du billet imprimable. Si le détenteur d'un billet imprimable est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté, quel qu'il soit. La ville de Montivilliers ne saurait être tenue responsable en cas d'achat de billet d'occasion sur Internet, qu'il s'agisse de billets authentiques mais déjà scannés, ou de contrefaçons.

Article 12 – Responsabilités

La ville de Montivilliers décline toute responsabilité pour les dommages quelle qu'en soit la nature qui seraient susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les spectateurs. Les spectateurs sont responsables de tout dommage, direct ou indirect, qu'ils pourraient causer à l'occasion de leur présence dans l'une des salles de la programmation Sortir à Montivilliers. Tout enregistrement du spectacle, sous quelque forme que ce soit, y compris photographique ou numérique, est strictement interdit.

3. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Les données personnelles recueillies dans le cadre des services proposés sur billetterie.ville-montivilliers.fr sont traitées selon des protocoles sécurisés et permettent à la ville de Montivilliers de gérer les services qui vous sont proposés via cette plateforme informatique. Pour toute information ou afin d'exercer vos différents droits (accès, rectification, oubli, limitation, portabilité, opposition...), sur les traitements de vos données personnelles gérés par la ville de Montivilliers, vous pouvez contacter le webmestre :

par mail : culturel@ville-montivilliers.fr à l'attention de l'administrateur,

ou par courrier signé à : Ville de Montivilliers - Service Manifestations Publiques Place François Mitterrand 76 290 Montivilliers

En cas de violation de droits constatée dans le traitement de vos données personnelles, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

COLLECTE DIRECTE DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL / PROCESSUS D'ACHAT ET COLLECTE DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La plateforme peut être amenée à collecter différentes données personnelles afin de permettre à la ville de Montivilliers de fournir le ou les services demandés. Cette collecte est effectuée via une série de formulaires renseignés soit directement par vos soins lors de transactions « en ligne », soit par un opérateur billetterie et d'après les renseignements que vous lui fournissez

4. ABONNEMENT

Lors de la création de votre abonnement, vous donnez votre consentement sur la collecte et le traitement des informations demandées : nom, prénom, e-mail, sexe, adresse, code postal, ville, téléphone, date de naissance. Ces différentes informations sont collectées conformément à l'intérêt légitime de la ville de Montivilliers afin de pouvoir créer et gérer votre abonnement, obtenir des informations statistiques sur nos abonnés/adhérents et, le cas échéant, faire l'objet d'un traitement automatisé ou profilage dans le cadre de notre politique de marketing et afin de vous fournir des services ou offres complémentaires (invitations, envoi de documents par voie postale).

En cas d'absence de fourniture des données obligatoires, la ville de Montivilliers ne sera pas en mesure de vous fournir ces services et vous ne serez pas autorisé à souscrire votre abonnement. Vous pouvez par ailleurs exercer votre droit d'opposition gratuitement et à tout moment en nous contactant à l'adresse indiquée en préambule de notre POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE.

5. PROCEDURE D'ACHAT : COMPTE CLIENT / ACHAT RAPIDE

Afin de procéder à votre achat, notamment en ligne, vous avez le choix entre 2 procédures. La création de compte vous permet de finaliser votre achat en créant un COMPTE CLIENT réutilisable qui vous permettra ensuite de vous identifier via votre e-mail et un mot de passe personnel pour finaliser vos transactions ultérieures mais aussi mettre à jour vos données personnelles, retrouver vos différentes transactions (billets, abonnements) et justificatifs de paiement. La création de compte client implique votre consentement pour la collecte et le traitement des informations demandées : nom, prénom, e-mail, sexe, adresse, code postal, ville, téléphone, date de naissance.

Ces différentes informations sont collectées conformément à l'intérêt légitime de la ville de Montivilliers afin de pouvoir créer et gérer votre compte client, obtenir des informations statistiques sur nos clients et, le cas échéant faire l'objet d'un traitement automatisé ou profilage dans le cadre de notre politique de marketing et afin de vous fournir des services ou offres complémentaires. En cas d'absence de fourniture de ces données obligatoires, la ville de Montivilliers ne sera pas en mesure de vous fournir ce service et vous ne serez pas autorisé à créer de compte client sur notre plateforme. Vous pouvez par ailleurs exercer votre droit d'opposition gratuitement et à tout moment en nous contactant à l'adresse indiquée en préambule de notre POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE.

Si vous ne souhaitez pas créer de compte client ou ne souhaitez pas communiquer ces différentes données, vous pouvez opter pour un ACHAT RAPIDE.

Cette procédure vous permet de ne communiquer que les informations minimum, obligatoires et nécessaires à la bonne exécution de la transaction bancaire : nom, prénom, e-mail. Le code postal est une information utilisée à des fins de statistiques.

6. BILLETS NOMINATIFS

Certains billets peuvent être nominatifs. En fournissant ces données (nom et prénom du détenteur), vous acceptez qu'elles puissent être uniquement utilisées à des fins de contrôle à l'entrée de l'événement concerné.

7. EXPLOITATION DES DONNEES COLLECTEES HORS DE NOTRE PATEFORME

Les données collectées par notre plateforme ne sont en aucun cas cédées ou commercialisées auprès de tiers. Elles peuvent néanmoins, et le cas échéant être exploitées et transférées sur des applications tierces dans le cadre de différents traitements :

[Pour le traitement de la transaction bancaire, lors de l'achat en ligne](#)

Lors de l'achat en ligne par carte bancaire, les données indispensables au traitement de votre commande (nom, prénom, e-mail) sont envoyées de manière sécurisée vers la plateforme bancaire PAYFIP en charge de ce traitement. Aucune donnée bancaire n'est collectée ni stockée sur notre plateforme lors de cette procédure.

[Dans le cadre du routage des e-mails transactionnels](#)

Afin d'optimiser la délivrabilité de nos e-mails transactionnels (envoi de billets et abonnements, confirmation de création de compte...) et en utilisant la plateforme de routage d'e-mails MAILJET.

[Dans le cadre de l'exploitation des listes de diffusion](#)

Afin d'exploiter et de gérer (désabonnement) les listes de diffusion, de router les informations concernées et en utilisant la plateforme de routage d'e-mails MAILCHIMP.

Pour des opérations de contrôle de billets

En cas de partenariat avec d'autres salles ou producteurs et dans le cas où les billets vendus sur notre plateforme sont contrôlés par un autre système.

Dans le cadre d'analyses ou d'étude de nos ventes, de nos clients et abonnés

Dans le cadre de notre politique marketing et de notre gestion d'activité, nous pouvons être amenés à effectuer des traitements automatisés (profilage) ou semi-automatisés (requête) sur les données collectées à des fins d'étude statistiques, de suivi des ventes, d'envoi d'information ou d'offres commerciales sur nos activités. Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'opposition gratuitement et à tout moment en nous contactant à l'adresse indiquée en préambule de notre POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE.

Dans le cadre de notre analyse d'audience sur notre plateforme Voir chapitre Gestion des cookies

8. DUREE DE CONSERVATION

Nous conserverons vos informations personnelles sur nos systèmes aussi longtemps que nécessaire pour l'activité concernée, sauf demande de fermeture de compte et d'exercice de votre droit à l'oubli - et dans le respect et la limite des obligations légales de conservation de document relatives à notre activité commerciale. Ainsi un compte client sans aucune activité constatée au-delà de 3 ans pourra être fermé et ses données anonymisées.

9. COLLECTE INDIRECTE DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Notre plateforme peut récolter et traiter également des données à caractère personnel fournis par des tiers. Il s'agit uniquement de données de billetterie fournie par les distributeurs commercialisant également une billetterie pour nos événements: FNAC, TICKETNET. Les traitements de ces données concernent :

- les procédures de contrôle des billets, effectués à l'entrée de l'événement ;
- des communications concernant l'événement ayant fait l'objet de la collecte de données, le cas échéant ;
- le remboursement des billets suite à une annulation au-delà du délai de remboursement direct par le distributeur ;
- l'envoi d'informations commerciales ciblées si vous avez donné votre consentement lors de votre achat.

10. GESTION DE COOKIES

La billetterie intègre un seul type de cookie permettant le tracking via la plateforme Google Analytics. Les données sont collectées uniquement à des fins de statistiques et de monitoring général technique de la plateforme. La durée de conservation de ces données est de 26 mois. Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences et bloquer ou réactiver ce tracking en utilisant le « préférence cookie » présent en pied de page.

11. SERVICE BILLETTERIE

Pour toute information ou réclamation, merci de contacter la billetterie de la ville de Montivilliers : Accueil téléphonique et physique du lundi au vendredi de 14h à 17h30 Service Manifestations Publiques, Cour St Philibert 76290 Montivilliers, téléphone 02 35 30 96 58 ou 02 35 55 76 36 ; Courriel : culturel@ville-montivilliers.fr

12. DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les ventes visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige les tribunaux de Rouen sont seuls compétents.

13. MENTIONS LEGALES

La Mairie de Montivilliers située à Hôtel de Ville Place François Mitterrand 76290 Montivilliers

Editeur de la solution de billetterie en ligne « la billetterie par Supersoniks » :SARL SUPERSONIKS - 15, place Gaston Pailhou à Tours (37000)Hébergeur du site billetterie.ville-montivilliers.fr